

Collège Catholique Père Aupiais  
Séminaire Saint Joseph du Lac d'Adjatokpa  
Collège Catholique Saint Michel de Cotonou  
Séminaire Juniorat Sainte Marie  
Cours de Soutien Scolaire  
Collège Quartier Latin

Collège Catholique Notre Dame de Lourdes  
Collège Cath. Sainte Jeanne d'Arc d'Allada  
Collège Catholique Mgr Isidore de SOUZA  
Collège Catholique Jean-Paul II de Djougou  
Collège Catholique Don Zefirino Agostini  
Cours Secondaire Saint Augustin  
Collège Jules Ferry

Cours Secondaire Protestant Gbeto  
Cours Secondaire Protestant de P/Novo  
Complexe Scolaire "Les Génies de Tankpè"  
Cours Secondaire Jésus-Roi de Hévié  
Complexe Scolaire "La Plénitude"  
CETG Bethesda

## BAC BLANC JUIN 2018

### EPREUVE D'ETUDE DE CAS

**Série : G2**

**Durée : 5heures**

**Documents et outils autorisés** : plan comptable OHADA Révisé, calculatrice sans bandes et tous autres documents non compromettants.

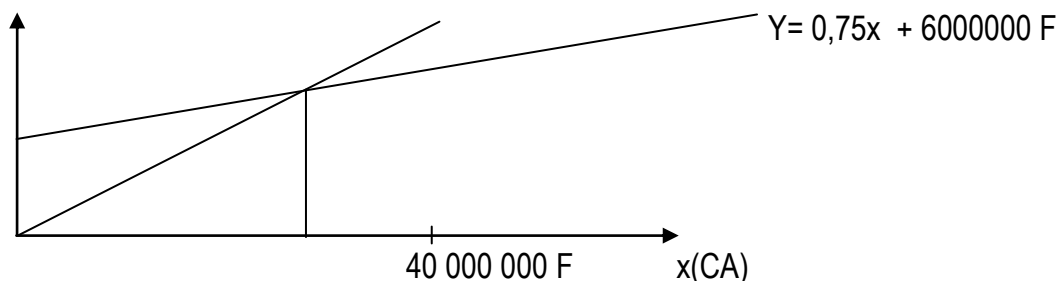
Candidat à un poste de comptable dans l'entité **GRACES DIVINES**. Le responsable chargé du recrutement, monsieur **DER** vous soumet à la première phase de recrutement qui est le traitement d'une épreuve théorique de comptabilité. Celle-ci comporte deux parties.

#### **PREMIERE PARTIE : QUESTIONS DE COURS ET COUTS PREETABLIS**

##### **Dossier 1 : Questions de cours**

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes, Puis corrigez celles qui sont fausses.

1- Le seuil de rentabilité d'une entité est représenté comme suit :



- a- Le résultat des activités ordinaires est de  $4000\ 000 \text{ F}$
- b- Ce graphique est la représentation du seuil de rentabilité par la relation  $(\text{MSCV} - \text{CF} = 0)$
- c- La marge de sécurité s'élève à  $6000\ 000 \text{ F}$

2- Les services techniques d'une entité vous fournissent les informations suivantes :

Charges opérationnelles totales :  $6\ 000\ 000 \text{ F}$  ; Charges fixes totales :  $7500\ 000 \text{ F}$

Activité normale :  $12\ 000$  ; Activité réelle :  $10\ 000$

- a- L'équation du budget flexible est de  $750x + 6000\ 000 \text{ F}$
- b- L'écart d'imputation rationnelle est un boni de  $22000 \text{ F}$
- c- Le budget d'une activité de  $5000$  est de  $9750000 \text{ F}$

3- Les services techniques d'une entité ont établi les prévisions suivantes :

Consommation en valeur :  $50\ 000\ 000 \text{ F}$  Consommation en quantité :  $5000$  unités

Coût de possession unitaire par trimestre : 400F Coût de lancement de deux commandes : 320 000F

- a- La cadence optimale d'approvisionnement est de 6 commandes
- b- Le lot économique est de 950 unités
- c- Le taux de possession est de 2,2%
- d- Le coût total de gestion de stock est de 1500 000F

4- Une société dont le capital est de 50 000 000F (actions de 25000) a procédé à une double augmentation simultanée de son capital dans les conditions suivantes :

- Valeur mathématique avant augmentation : 50 000F
  - Emission de 1000 actions de numéraire au prix de 44000F, libérées de trois quarts
  - Capital social après augmentation : 80 000 000F (actions de 25 000F)
- a- La valeur mathématique après augmentation est de 44000F
  - b- La valeur du droit préférentiel de souscription est de 4500F
  - c- Le compte « 4615 » sera débité d'un montant de 37 750 000F
  - d- La valeur du droit d'attribution est 4 500F

## **Dossier 2: COUTS PREETABLIS ET ANALYSE DES ECARTS**

L'entité **GRACES DIVINES** fabrique et vend deux produits « RUP » et « TURE » qui sont fabriqués dans deux ateliers différents à partir des matières M et N. Le produit RUP est fabriqué dans l'atelier n°1 grâce à la matière M, tandis que le produit TURE est fabriqué dans l'atelier n°2 grâce à la matière N.

L'exploitation du mois de septembre 2015 est détaillée comme suit :

### **1- Extrait du tableau de répartition des charges indirectes**

Elément	Approvisionnement	Atelier 1	Atelier 2
Unité d'œuvre	1000F d'achat	Unités fabriquées	KG de matières premières consommées

Le coût d'unité d'œuvre uniforme pour tous les centres est de 500F.

### **2- Achats de matières premières**

Matière M : 2000Kg à 500F

Matière N : 5000Kg à 1800F

### **3- Consommation de matières premières**

- Une unité de "RUP" entièrement terminée nécessite 2Kg de matière M. (méthode FIFO)
- Une unité de "TURE" entièrement terminée nécessite 3 Kg de matière N. (méthode CUMP)

### **4- Situation initiale des matières premières**

Matière M : 1000Kg à 800F

Matière N : 1000kg à 1500F

## 5- Production

Au cours de la période, l'entité a terminé 1100 unités du produit « RUP » et 1500 unités du produit « TURE ». La production lancée du produit « TURE » est 1800 unités dont 800 encours de fabrication. Il n'existe pas de produits « RUP » en cours de fabrication. Les encours initiaux du produit « TURE » sont évalués pour 3 900 000F.

### Les degrés d'inachèvement des encours :

	Matières	Main d'œuvre directe
Encours initial	60%	80%
Encours final	30%	50%

## 6- Main d'œuvre directe

Une unité du produit « TURE » entièrement achevée nécessite 5 heures MOD à 1200F. Les 1100 unités du produit « RUP » ont été usinées pendant 1300 heures pour un coût global de 2040 000F.

### Travail à faire : Déterminez :

- 1- Le coût de production des produits « RUP » fabriqués
- 2- Le nombre de produits « TURE » en cours de fabrication au début et à la fin de la période
- 3- Le coût de production des produits « Q » terminés après avoir évalué les encours.

Pour la même période, les services techniques de ladite entité avaient établi les prévisions suivantes :

Pour une production normale de 2000unités de RUP	Pour deux unités du produit « TURE »
Matière M : 5000kg à 900F MOD : 3000Heures à 800F la demi-heure Charges indirectes : 1200 000F dont 400 000F de charges fixes. Unité d'œuvre : unité fabriquée	Matière N : 7kilogrammes pour 15400 F MOD : 8heures à 1150F Charges indirectes : le coût d'unité d'œuvre prévisionnel de l'atelier s'élève à 800F dont 500F de charges opérationnelles Unité d'œuvre : kg de matières premières consommées.

### Travail à faire :

#### 1- Présentez :

- La fiche technique unitaire de chacun des deux produits.
- Le tableau comparatif des coûts du produit « RUP »
- Le tableau comparatif des coûts du produit « TURE »

## 2- Analysez:

- L'écart global sur matière M
- L'écart global sur MOD (atelier n°1) sachant qu'au cours de la période il y a eu :
  - 200 heures supplémentaires majorées de 35%
  - 100 heures supplémentaires payées à 50% en sus
  - 300 heures chômées payées au taux minoré de 20%.

## **DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES ET COMPTABILITE GENERALE**

### **DOSSIER 1 : COMPTABILITE DES SOCIETES**

De l'exploitation de l'entité **GRACES DIVINES** au 31 décembre 2016, on vous extrait les informations suivantes :

- Résultat hors activités ordinaires : 1 600 000 F (solde débiteur)
- Résultat des activités ordinaires : 13 900 000 F (solde créditeur)
- Participation des travailleurs : 500 000F
- Résultat net : 8 200 000F
- Etat, avances et acomptes : 13 800 000 F

Pour l'année 2014 :

Résultat comptable : 35 934 616 F ; réintégrations : 306 110,5 F ; déductions : 3467,17 F

Produits encaissables toutes taxes comprises : 885 000 000 F.

Taux d'impôt : 30%. Déclaration de l'impôt 2016 : 25 avril 2017

### **Travail à faire :**

- 1- Déterminez :
  - a- Le montant de l'impôt 2016
  - b- La valeur de chaque acompte de l'année 2016
- 2- Présentez le tableau de répartition du bénéfice net conformément aux dispositions statutaires et celles de l'assemblée générale ordinaire
- 3- Comptabilisez :
  - a- Le paiement des acomptes 2016 par chèque bancaire aux échéances respectives
  - b- La déclaration et le paiement du solde si possible au 25 avril 2017
  - c- La répartition du bénéfice net au 30 mai 2017
- 4- Calculez au taux de 10% la valeur de l'IRVM et citez un autre impôt qui est retenu à la source.

### **Extrait du bilan avant répartition au 31 décembre 2016**

- Réserve légale : 12 500 000F
- Réserve statutaire : 7 500 000F
- Réserve facultative : 6 000 000F
- Report à nouveau débiteur : 200 000F
- Capital social 80 000 000F (constitué de 3200 actions) libéré comme suit :  
1000 actions libérées intégralement depuis 5ans  
2200 actions libérées de trois quarts depuis 3ans et le reste depuis 9 mois.

Réunis en assemblée générale, le 30 mai 2017, les apporteurs ont décidé de répartir le bénéfice net comme suit :

- Dotation à la réserve légale dans les limites de la loi
- Dotation à la réserve statutaire pour la porter à 9 000 000F
- Attribution d'un premier dividende au taux de 6% l'an sur le capital libéré non amorti
- Dotation à la réserve facultative pour un montant de 500 000F
- Attribution d'un deuxième dividende qui permettra de reporter à nouveau le reliquat d'un montant de 6 250F

### **DOSSIER 4 : COMPTABILITE GENERALE**

Au 31 décembre 2016 avant inventaire, les constats ci-après ont été faits :

- 1- Le stock final de marchandises est de 1500 000F avec une dépréciation de 200 000F. On rappelle que le stock initial s'élevait à 5 000 000F avec une dépréciation de 1 000 000F.
- 2- L'entité a livré à ses clients des marchandises d'une valeur de 5 000 000F (HT) sans facture
- 3- L'entité a reçu et enregistré une facture d'achat de matières premières pour 1 000 000 F, mais le stock n'est pas encore livré
- 4- Les opérations suivantes figurant sur l'état de rapprochement bancaire ne sont pas encore enregistrées par l'entité :
  - a- Frais de tenue de compte : 15000F
  - b- Agio sur effets : 25000F
  - c- Virement du client : 400.000F
  - d- Domiciliations d'effets échues : 150000F

**Travail à faire** : Passez les écritures de régularisation nécessaires au 31 décembre 2016.

***Fin***